

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2018**

Convocation le 4 juin 2018

*L'an deux mille dix-huit, le onze juin à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire de Les Arques.*

*Étaient présents : Jérôme Bonafous, Frédérique Boret, Élisabeth Bousquet, Daniel Hobmaier, Sylvia Jouhanneau et Fabrice Redoules*

*Étaient absents : Roger Bourhoven, Fabrice Denardi qui donne procuration à Élisabeth Bousquet, Dominique Colombo, Sylvia Goulding qui donne procuration à Frédérique Boret, Rémy Soullignac*  
*Secrétaire de séance : Frédérique Boret*

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de prendre une décision modificative sur le budget 2018.

En effet, afin de permettre aux cloches de l'église St Laurent de fonctionner correctement, il faut installer une carte électronique. Un devis a été établi par l'agence Campanaire Sud-Ouest dont le montant s'élève à 730.80€. Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de prendre la décision modificative suivante.

	DÉPENSE	DÉPENSE
<b>D11/6228</b> : Charges à caractère général/ Divers	- 730.80€	
<b>D21/2158</b> : Autres installations, matériel et outillage techniques		+ 730.80€

**Le conseil municipal vote et approuve :**

POUR: 8

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

**Les Arques, le 11/06/2018**  
**Le Maire,**  
**Jérôme Bonafous**